

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juin 2014

Convocation du 26 mai 2014 Secrétaire de séance : François CASAGRANDE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mme Estelle PERRIER

Mrs. François CASAGRANDE, Bernard FELLMANN, Stéphane GROS, Dominique GROS, Gilles GROS, Frédéric PITEL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 17 avril 2014 est approuvé par 7 voix POUR.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 19 mai 2014 est approuvé par 3 voix POUR et 4 abstentions.

Le Conseil autorise le maire à porter à l'ordre du jour la désignation de délégués de la commune dans les instances de la communauté de communes Haut Jura Saint Claude.

ORDRE DU JOUR

TRAVAUX SUR LA VC5 :

Le contrat de maîtrise d'œuvre a été signé avec le SIDEC du Jura pour l'élargissement et le revêtement de la partie sud de la VC5 entre la Coironne et les Trois Cheminées (800m environ). Il est prévu de vérifier l'emprise actuelle et l'emprise future de la VC5 pour éviter de toucher les fonds adjacents à l'occasion de l'élargissement. Le conseil décide, par 7 voix POUR, de confier les travaux au cabinet de géomètres Colin et associés de Saint Claude pour un montant estimé sur devis de 2100€ TTC. Les travaux de relevé planimétrique de la chaussée, des limites de possession du bâti et des bornes et des repères existants seront effectués. Un plan des lieux et un plan de proposition d'alignement seront établis. Une fois cette expertise terminée, les travaux pourront être programmés.

TERRAIN DES MOUILLES :

Un propriétaire des Mouilles propose à la commune un complément de terrain derrière les conteneurs de collecte des ordures ménagères. Ce terrain d'environ 550m² permettrait d'installer l'emplacement réservé n°6 prévu dans le PLU. La commune prendrait en charge le métré du terrain, la vérification des limites proches et le bornage. Le conseil municipal décide, par 7 voix POUR, de confier les travaux de métré et de bornage au cabinet Colin et associés de Saint Claude pour un montant estimé sur devis de 1224€ TTC.

TRAVAUX DANS LE BATIMENT DE LA CURE AUX MOUSSIÈRES :

Le conseil municipal des Moussières propose de changer une fenêtre au local partagé de la cure. Le conseil municipal décide, par 7 voix POUR, de donner son accord pour une dépense totale de 558,50€ TTC, ce qui laisse à la charge de la commune, après déduction de la subvention obtenue par Les Moussières, une somme de 180 €.

SIVOS ET REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

M. le Maire rappelle que le SIVOS a en responsabilité la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dont l'application est prévue pour la rentrée 2014. Le SIVOS a pris contact avec la délégation départementale des Francas pour mettre en place les activités périscolaires dites TAP. Les Temps d'Activités Périscolaires sont organisés par les collectivités territoriales en prolongement du temps de classe. Ils sont pensés en articulation avec le projet d'école et contribuent à l'épanouissement et au développement de l'enfant. Les trois élus de Bellecombe au SIVOS et en particulier Estelle Perrier et Frédéric Pitel suivent ce dossier. Une réunion avec les délégués départementaux des Francas s'est tenue le lundi 2 juin pour préciser l'organisation et l'impact financier de ces activités sur les budgets communaux. La proposition vise à mettre en place un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) qui englobera l'ensemble du temps non scolaire de l'enfant (accueil du matin, pause méridienne, TAP et garderie du soir) et un temps d'activités périscolaires le mercredi après midi. Cette création permettra de prétendre aux aides de la CAF et de la MSA en direction des activités péri et extra scolaires. Le SIVOS propose l'embauche d'un directeur de centre qui coordonnera les activités, en animera une partie et gèrera les personnels en place pour assurer la cohérence et l'efficacité du dispositif. Le conseil municipal décide, par 7 voix POUR, de suivre la décision du SIVOS de mettre en place un ALSH, de conventionner avec les Francas pour assurer le fonctionnement de ces activités et de prendre en charge le coût de ces nouvelles activités calculé au prorata du nombre d'élèves de chaque commune. Le conseil désigne Estelle Perrier pour représenter la commune au Comité de pilotage chargé de mettre en place et d'évaluer le Projet Educatif de Territoire.

DELEGUES DE LA COMMUNE DANS LES INSTANCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Après la mise en place des nouveaux élus à la Communauté de communes Haut Jura Saint Claude, trois délégations restent à pourvoir. Le conseil municipal désigne François Casagrande pour continuer son travail sur le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée), Frédéric Pitel comme référent communal du service public d'assainissement non collectif (SPANC) qui reste une compétence communautaire. Le délégué de la commune à la commission locale des charges transférées (CLECT) sera François Casagrande.

RENCONTRE AVEC LE SOUVENIR FRANÇAIS :

Le Souvenir français a réservé une aide de 400€ pour la réfection de la plaque commémorative de la mairie aux Coupes sur une dépense de 810,70 €. Le maire est chargé de fixer un rendez-vous avec le responsable de cette association pour une remise officielle de cette subvention. Un moment particulier sera organisé aux Coupes pour cette remise de subvention, moment auquel les habitants de la commune seront conviés.

INFORMATIONS DIVERSES

- Assurances de la commune :
Par courrier recommandé, la compagnie Mutuelle Alsace Lorraine Jura nous informe de la résiliation de nos contrats au 28 septembre 2014. Cette compagnie n'assure plus les collectivités et met ainsi fin à un contrat très ancien passé initialement avec la compagnie locale Le Jura.
La commission Finances prend en charge la recherche d'un nouvel assureur. Cette recherche permettra de remettre à jour nos contrats et de renforcer la protection juridique de la commune.
- Tirage au sort des jurés d'assises 2015 :
Le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2015 aura lieu aux Bouchoux le vendredi 6 juin. Dominique Gros est mandaté pour représenter la commune.
- Appel à projets du PNR
Le parc Naturel Régional du Haut Jura propose un nouveau dispositif de soutien aux projets d'éducation à l'environnement en direction des établissements scolaires du territoire sur le thème « Paysage et urbanisme ». Une aide financière sera apportée aux projets retenus sous forme d'animations, d'aide à l'achat de petit matériel, de transport des classes pour une journée festive d'échange autour du thème retenu.

La séance est levée à 23 h 15.

Le Maire,
Bernard FELLMANN